

Un cadre organisateur pour la supervision

La supervision est par nature une relation à trois : le superviseur, le thérapeute-conseiller et le patient-client.

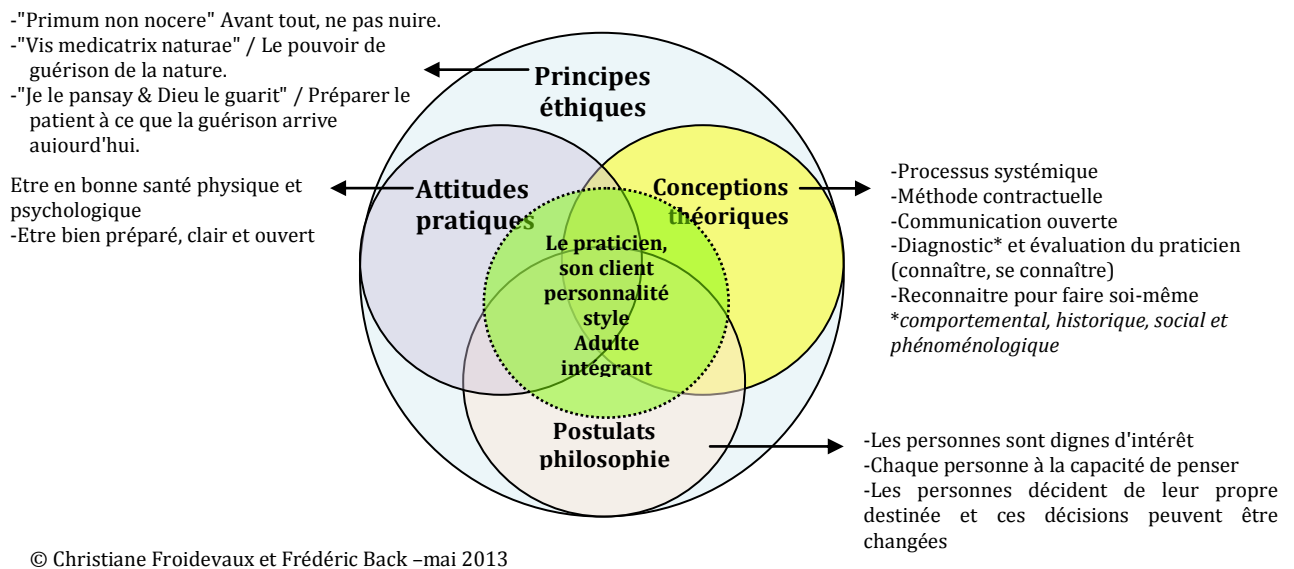
"Toute pratique est fondée sur une philosophie dans laquelle *-elle-* s'enracine et dont découle la méthode de *thérapie-conseil*. Lorsqu'on réfléchit sur la pratique, on ne peut éviter ...de construire une théorie..."¹ Même quand la théorie existe on y revient pour vérifier la concordance et la cohérence de nos pratiques.

"...un thérapeute-conseiller qui ne met jamais en question les hypothèses de base et les limites de son modèle, ne peut tirer de son expérience clinique tout le profit possible ... Penser de manière théorique, mettre des hypothèses à l'épreuve, tester la théorie par la pratique, constituent pour les cliniciens la meilleure préparation à se superviser eux-mêmes, à poursuivre leur évolution professionnelle et à exprimer leur créativité dans leur profession"².

"La tâche du thérapeute-conseiller... est de localiser les zones saines dans la personnalité de chaque patient-client, de manière à les nourrir et à en renforcer le potentiel"³.

"...toute erreur du thérapeute-conseiller -n'est pas forcément- l'indice d'un problème personnel..."⁴

Une posture pour la supervision en analyse transactionnelle



¹ Keith Tudor, *Supervision en A.T., ou supervision analysée par l'A.T. ?* AAT, n°105, janvier 2003, pp.1-28, traduit TAJ, 32, 1, janvier 2002, pp.39-55

² W. F. Cornell, M. J. Zalcman, *Enseigner la pensée théorique*, AAT Vol.8, n°31, juillet 1984, pp123-124, traduit du TAJ XIV, 2, avril 1984, *Teaching Transactional Analysts to Think Theoretically*.

³ Eric Berne, *Principe de traitement psychothérapeutique en groupe*, AT éditions, 2006 (1966), p81

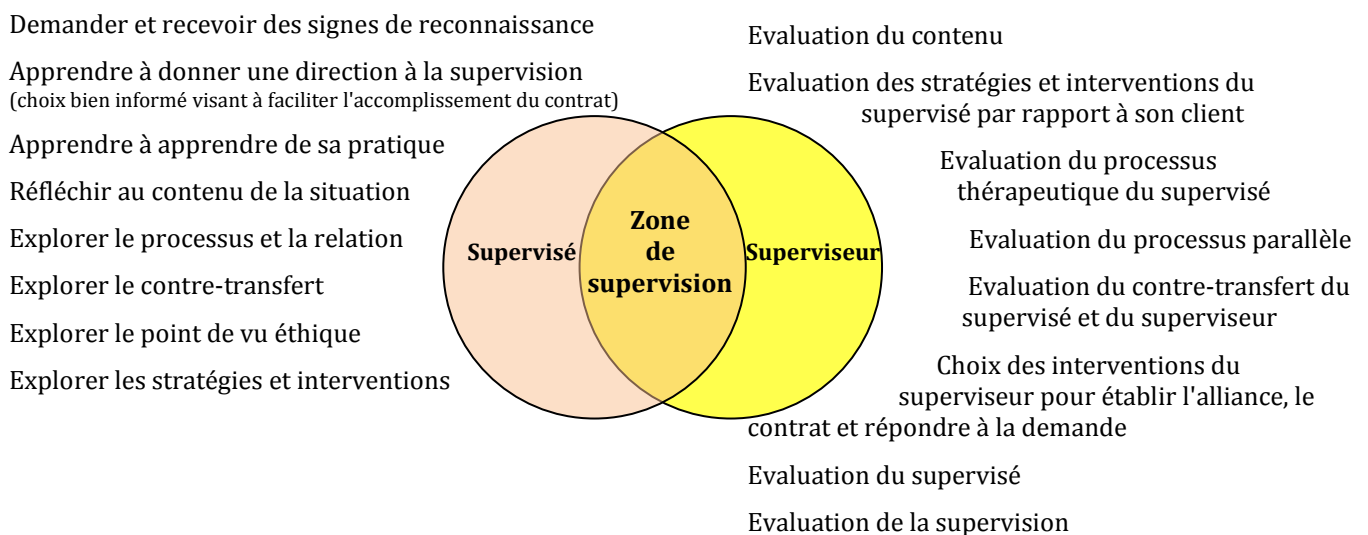
⁴ Ibid. (2)

Les fonctions de la supervision

- Aspect administratif et normatif
Le superviseur est garant que le travail est contractuel, éthique et professionnellement pertinent.
- Aspect éducatif et formatif
Aide à l'acquisition de la théorie et du savoir faire professionnel.
- Aspect de soutien et de restauration
Apporter une réponse aux angoisses, détresses et douleurs du supervisé.

Un modèle bilatéral⁵ de supervision

Centres d'attention du supervisé et du superviseur



⁵ Marilyn J. Zalcman, William F. Cornell, *Un modèle bilatéral de supervision*, AAT Vol.8, n°31, juillet 1984, pp.110-122, traduits du TAJ, XIII, 2, avril 1983, pp. 112-123

Ethique / Principes

Eric Berne insiste et rappelle dans l'idée du principe "*primum non nocere*" que le praticien "...ne fera pas de mal" en se présentant comme une personne raisonnablement courtoise, attentive, enthousiaste et intéressée à ce qu'elle fait... Néanmoins, une certaine réserve doit être maintenue... Sa conduite doit être guidée par l'esthétique et par le sens de la responsabilité et de l'engagement." Pour se faire, le praticien a pour tâche de cultiver ses compétences critiques et réflexives⁶ à l'intérieur même de la relation.

L'engagement suppose :

- 1- Une disponibilité aux contacts intimes éthiques
- 2- Un engagement à poursuivre son développement personnel et professionnel
- 3- La reconnaissance de ses propres limites
- 4- Un engagement envers la philosophie de l'AT
- 5- La capacité de se faire aider
- 6- L'usage de l'intuition et de la créativité
- 7- La compréhension des points forts et des limites de ses ressources

Théorie / Conception /

Reconnaître pour faire soi-même.

Mettre à jour les motivations et fantasmes:

1. Motivations Institutionnelles : Mettre au clair les responsabilités respectives avec le **diagramme d'autorité** (législation, règles, institution, superviseur, thérapeute-conseiller, client), pour mettre à jour les rôles multiples, les relations symbiotiques et les loyautés.
2. Motivations des états du moi : Clarifier les motivations Adultes (Quelles sont les trois raisons qui motivent votre démarche ?), Parents et Enfants (Donnez encore deux autres raisons. Celles-ci révèlent habituellement les influences cachées).

⁶ Keith Tudor, *Supervision en A.T., ou supervision par l'A.T. ?*, AAT janvier 2003, n°105, p.1-28 traduit du TAJ, 32, 1, janvier 2002